

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 7 novembre 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 14 novembre 2022

### DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ÉCHANGE DE TERRAINS AVEC SOULTE SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE « LE PAS DAVID » (BEAUVOIR-SUR-NIORT) AVEC L'ENTREPRISE AUTREMENT LOCATION (MODIFICATIF DE LA DÉLIBÉRATION DU 20 JUIN 2022)

#### Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Nathalie CLAIN, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Méline TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Florent SIMMONET, Emmanuel EXPOSITO à Jérôme BALOGE, Noélie FERREIRA à Méline TACHE, Anne-Sophie GUICHET à Alain LECOINTE, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Nicolas ROBIN à Florence VILLES, Yvonne VACKER à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND à Elmano MARTINS.

#### Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

#### Titulaires absents :

Stéphanie ANTIGNY, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Richard PAILLOUX.

#### Titulaires absents excusés :

Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2022

#### **DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ÉCHANGE DE TERRAINS AVEC SOULTE SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE « LE PAS DAVID » (BEAUVOIR-SUR-NIORT) AVEC L'ENTREPRISE AUTREMENT LOCATION (MODIFICATIF DE LA DÉLIBÉRATION DU 20 JUIN 2022)**

Monsieur **Gérard LEFEVRE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération n°C26-11-2021 du 15 novembre 2021, prolongée par la délibération n°C30-06-2022 du 20 juin 2022, par lesquelles la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a décidé de procéder, avec l'entreprise Autrement Location (représentée par Pierre-Louis CHOMAUD), à un échange de terrains (avec soulte) situés sur la Zone d'Activités Economiques « Le Pas David » (Beauvoir-sur-Niort) ;

Considérant que les différentes opérations nécessaires à l'avancement du dossier (création de servitudes d'accès aux réseaux, divisions-bornages, levée d'hypothèque) ont pris plus de temps que prévu initialement, et que cette vente n'a par conséquent pas pu intervenir dans les délais impartis ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Confirme l'échange de terrains (avec soulte) situés sur la Zone d'Activités Economiques « Le Pas David » (Beauvoir-sur-Niort), avec l'entreprise Autrement Location, représentée par Monsieur Pierre-Louis CHOMAUD, selon les modalités d'échange initiales :

Parcelles cédées	Surface cédée en m <sup>2</sup>	Bien acquis	Surface acquise en m <sup>2</sup>	Différentiel surfaces échangées	Prix de vente HT / m <sup>2</sup>	Montant de la soulte H.T.	TVA sur marge	Prix de vente total TTC
097ZB0104 097ZB0090 097ZB0106p -> 097ZB0117 097ZB0073p -> 097ZB0116	4 412	097ZB0089p -> 097ZB0114	379	4 033	10,00 €	40 330,00 €	8 066,00 €	48 396,00 €

\*Les superficies ont été actualisées suite à la réception du procès-verbal de bornage définitif.

- Prolonge le délai de signature de l'acte authentique de vente jusqu'au 31 décembre 2022,
- Précise que les autres mentions des délibérations du 15 novembre 2021 et du 20 juin 2022, non contraires, restent applicables,

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Gérard LEFEVRE**

**Vice-Président Délégué**